

**De :** [Camille Desmarais](#)  
**A :** [Jobin, Line](#)  
**Cc :** [Info Saint-Samuel](#); [Saint-Samuel, DG](#)  
**Objet :** Augmentation du cheptel laitier de la Ferme Lansi  
**Date :** 2 décembre 2020 12:52:54

---

Bonjour madame Jobin,

Ci-joint les commentaires concernant la ferme Lansi

### 1. Bandes riveraines

-  
Pratiquement la totalité de la superficie cultivée de la ferme Lansi fait partie du bassin versant du ruisseau Martin, un tributaire de la rivière Bulstrode. L'interprétation des photographies aériennes indique que les bandes riveraines ne sont pas respectées. De plus à la tête du bassin versant, il y a eu plusieurs branches du ruisseau détournées ou enfouies. L'absence de bandes riveraines a de graves conséquences sur la sédimentation et la pollution diffuse. L'effet des linéarisations est d'abord d'augmenter la vitesse de l'écoulement par l'augmentation de la pente. Ceci favorise le drainage, mais en contrepartie peut également accélérer l'érosion des berges et du lit.

### 2. Autres situations

Selon le règlement des exploitations agricoles (REA) la période d'épandage des fumiers est du 1 avril au 1 octobre. Le modèle de ferme proposé par LANSI sera d'alimenter un troupeau de 2 670 UA principalement avec du maïs. Le problème majeur de ce modèle est que la récolte s'effectue au mois de novembre pendant une période pluvieuse. Malgré les bons principes agronomiques il n'est jamais souhaitable d'épandre après le 1 octobre. La culture du maïs à la limite de la zone 2 500 unités et l'absence de bandes riveraines ont des impacts majeurs sur la l'ensablement des cours d'eau et sur la qualité de l'eau, un bien collectif que nous devons protéger.

Pour plus amples informations n'hésitez pas à me contacter.

Bonne journée

***Camille Desmarais***

**Maire de Saint-Samuel**

Téléphone : (819) 470-9398

Courriel : [camille.desmarais@cgocable.ca](mailto:camille.desmarais@cgocable.ca)



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)





**Arthabaska**

Saint-Albert



**Arthabaska**

Sainte-Clotilde-de-Horton

An aerial photograph of agricultural fields, likely corn, showing distinct rows of crops. A blue line is drawn across the image, separating the left and right sections. The left section is labeled 'Saint-Samuel' and the right section is labeled 'Arthabask'.

Saint-Samuel

Arthabask